

l'année 1962, et, pour compenser ce retard, le gouvernement pourrait-il envisager l'opportunité de payer un intérêt sur ces montants non encore remboursés, comme le contribuable qui paie son impôt en retard doit le faire?

(Traduction)

L'hon. J. R. Garland (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je répondrai à l'honorable député que je tiendrai volontiers la première partie de sa question pour préavis, afin de lui fournir la réponse qu'il désire vraiment obtenir, j'en suis sûr.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS—DEMANDE DE RÉUNION PROCHAINE DU COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au leader de la Chambre ou au whip en chef du gouvernement? Étant donné que la Chambre a décidé aujourd'hui à l'unanimité de soumettre un problème au comité des privilèges et des élections, l'un de mes honorables amis pourrait-il veiller à ce que le comité se réunisse immédiatement afin d'étudier la question? Je sais qu'ordinairement je devrais m'adresser au président du comité mais, sauf erreur, le comité n'est pas constitué, il n'a pas tenu de réunion et ne possède pas encore de président.

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Le whip en chef et moi-même étudierons sans aucun doute le problème.

M. Erik Nielsen (Yukon): Puis-je poser une question supplémentaire? Compte tenu de la situation régnant dans le parti du Crédit social, le leader de la Chambre peut-il nous dire de quelle façon il entend organiser la représentation des créditistes au sein du comité? Vont-ils suivre le chef de l'un ou l'autre des partis fractionnaires?

L'hon. M. Pickersgill: Le problème ne se pose même pas. La Chambre a déjà constitué le comité, le nom de ses membres est connu, et à moins qu'on ne demande une modification de dernière heure, le comité sera tel qu'en a décidé la Chambre.

(Texte)

LE NORD-CANADIEN

NOUVEAU-QUÉBEC—ADMINISTRATION DES AFFAIRES DES ESQUIMAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Nord canadien et des

Ressources nationales. L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre où en sont rendus les pourparlers ayant trait au transfert éventuel de compétence, du gouvernement fédéral au gouvernement de la province de Québec, en ce qui concerne les Esquimaux?

(Traduction)

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, en réponse au député, je dirai que nous avons eu des entretiens avec la province de Québec; en outre, diverses personnes en ont discuté avec des journalistes et d'autres intéressés. J'attends d'autres communications des fonctionnaires de la province de Québec et je serai heureux de les rencontrer. Il n'est survenu aucun changement d'importance dans nos relations avec la province de Québec ni dans les responsabilités que nous assumons à l'égard des Esquimaux.

L'hon. M. Martineau: Pourrais-je poser une question complémentaire? Le ministre compte-t-il rencontrer bientôt le ministre des Richesses naturelles de la province de Québec à ce sujet?

L'hon. M. Laing: Je crois que j'entendrai parler de lui sous peu et je me ferai un plaisir de le rencontrer.

L'ÉNERGIE HYDRO-ÉLECTRIQUE

LE COLUMBIA—DEMANDE DE DÉTAILS SUR L'ACCORD PROVISOIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. V. Pugh (Okanagan-Boundary): Puis-je poser une question au premier ministre au sujet du Columbia? Quels détails reste-t-il à régler? S'agit-il de points importants ou de détails d'ordre administratif?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Il n'y a plus qu'un ou deux points de détail à régler. S'ils sont importants ou non est affaire d'opinion. A mon avis, ils sont importants. Je n'ai aucun doute que la question se règle sous peu.

M. Pugh: Envisage-t-on des modifications d'importance du traité primitif conclu avec les États-Unis?

Le très hon. M. Pearson: L'importance en est également affaire d'opinion. Les deux gouvernements se sont entendus sur certains changements, qui me semblent importants. Les deux gouvernements, ainsi que le gouvernement de la Colombie-Britannique, sont convenus d'y procéder.

Il y a un autre point important, à mon avis, que le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement américain